



PRÉFET DE LA RÉGION  
NORD - PAS-DE-CALAIS

Lille, le 5 février 2013

**Communiqué de presse**

**LE PRÉFET MOBILISE TOUTES LES RESSOURCES DE L'ÉTAT LORS DE LA  
CONFÉRENCE ANNUELLE DU SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**



Dominique Bur, préfet de la région Nord – Pas-de-Calais, a participé ce jour à la conférence annuelle du schéma régional de développement économique (SRDE) au côté de Daniel Percheron, président du Conseil régional et de Pierre de Saintignon, vice-président du Conseil régional en charge du développement économique, des nouvelles technologies et de la formation permanente.

Le préfet a rappelé, à cette occasion, la mobilisation de l'Etat dans les domaines économique, de l'emploi et de la formation dans un contexte économique difficile. « Dans cette région, l'Etat, dans toutes ses composantes, est pleinement mobilisé pour soutenir la création d'emplois » a-t-il souligné.

La nouvelle politique de l'emploi et de lutte contre le chômage se matérialise dans l'instauration du Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi présenté par le Premier ministre le 6 novembre dernier et du Pacte pour l'artisanat.

Elle se concrétise par des actions à portée immédiate et des réformes à plus long terme :

- les emplois d'avenir : le Nord – Pas-de-Calais bénéficie d'une enveloppe de 7 650 emplois d'avenir, auxquels s'ajoutent 200 emplois d'avenir « professeurs », qui représente 180 millions d'euros mobilisés pour financer ces rémunérations. Près de 1 100 contrats sont en cours de signature pour accueillir les jeunes dans ce dispositif et leur aménager une passerelle vers un emploi durable.
- les contrats de génération : le projet de loi, actuellement examiné au Sénat, devrait favoriser l'emploi de jeunes et le maintien des seniors dans l'emploi. Ce dispositif permettra à toute entreprise de moins de 300 salariés recrutant un jeune de moins de 25 ans en CDI et conservant simultanément en emploi un senior, de recevoir 2 000 euros par an pour chacun.
- les contrats aidés : le dispositif existant est renforcé. Au cours des dernières années, la région a bénéficié en moyenne de 50 000 contrats aidés par an.

La mise en œuvre de ce programme de réformes est d'ores et déjà bien engagée : le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) est effectif depuis le 1er janvier et atteindra 20 milliards euros en 2014 ; la nouvelle garantie publique permettant d'apporter 500 millions d'euros de trésorerie aux petites et moyennes entreprises a également été mise en œuvre au début de l'année.

Le préfet a demandé à l'ensemble des partenaires présents, collectivités locales, associations, acteurs de l'économie sociale et solidaire, de s'associer à l'effort collectif pour apporter leur pierre à l'édifice et aboutir à l'amélioration du contexte économique local et de l'emploi.